



BTM MMA

Brevet Technique des Métiers Mécanicien de Matériels Agricoles
Titre RNCP 35882, niveau 4

Les objectifs de la formation

Le BTM MMA permet d'acquérir les compétences nécessaires à :

- > mener une intervention de maintenance ou de réparation d'un matériel agricole
- > participer à la gestion d'activité de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles
- > participer au développement commercial de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

Organisation et conditions d'accès à la formation

Au CFA deux voies sont proposées, la formation continue et l'apprentissage, selon votre âge et votre statut.

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme.



(Calendrier disponible sur le site web)

TAUX RÉUSSITE 2024 :
 FC/App : 100 %

SATISFACTION 2024 :
 FC/App : 9/10

INSERTION des diplômés à 1 an
 FC/App : 80 %

DURÉE
 > 10 mois à 12 mois

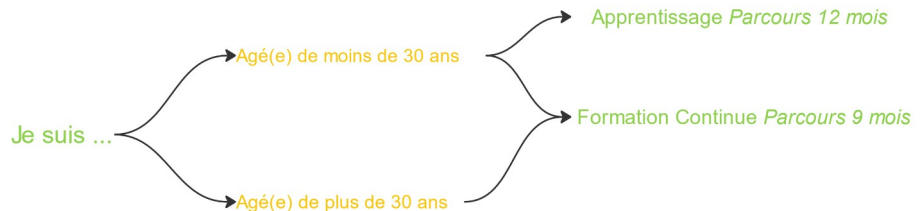
EFFECTIF
 > 12 à 25 personnes

PROCHAINE SESSION
 > novembre 2025 (FC et App)

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après obtention du financement ou de la signature du contrat d'apprentissage

CONTACT
 > florence.le-boulaire@educagri.fr (App)
 > camille.travers@educagri.fr (FC)



miro

Apprentissage

- > Prérequis : Niveau 3
- > Avoir moins de 30 ans et / ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Avoir un projet professionnel en agroéquipement à court ou moyen terme.
- > Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (capa ou équivalent)

Formation continue

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier de 3 années d'expérience professionnelle ou d'un niveau 3.
- > Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- > Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale.

Si le candidat est titulaire d'un Bac ou équivalent, un parcours aménagé peut être proposé.

L'alternance propose des périodes en entreprise et des périodes en centre

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans une entreprise réalisant de la maintenance de matériels agricoles.

Le programme de la formation

Modules de formation	Contenus	Volume Horaire (indicatif)	Parcours Formation continue	Parcours apprentissage
M1	Mener une intervention de maintenance ou de réparation d'un matériel agricole	532h	✓	✓
M2	Participer à la gestion d'activité de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles	91h	✓	✓
M3	Participer au développement commercial de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles	79h	✓	✓
M4	Stage en milieu professionnel	294h	✓	
REX	TEE, Suivi d'alternance, épreuves	60h	✓	✓

Les méthodes et modalités pédagogiques

Le CFA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

Les conditions d'admission

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfa.st-aubin@educagri.fr, tel - **02.99.45.14.59**).
- > votre demande sera enregistrée et un accusé de réception vous sera notifié par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
- > Participer à des entretiens (motivation et projet)

Sur simple demande le CFA vous fait parvenir un dossier de candidature. Vous serez alors convoqué(e) pour un entretien.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

Les tarifs et conditions financières

> Apprentissage

Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

L'apprenti est sous un statut de salarié durant l'apprentissage.

Formation continue

- > Entre 10 et 14 euros/heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans les 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible aux dispositifs de financement région, au CPF et PTP (projet de transition professionnelle)...

Le Diplôme s'obtient :

- > Par validation des blocs de formation qui correspondent aux modules 1 à 3 inclus.
- > Les blocs de compétences sont valables à vie et permettent une validation partielle.
- > Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.
- > Ce diplôme peut être également obtenu par la voie de la VAE

Les débouchés et poursuites d'études

Le Brevet de Technicien des Métiers « Mécanicien de Matériels Agricoles » a pour objectif l'insertion dans le milieu professionnel :

- > Salariat en concessions, ateliers de réparations de matériels agricoles.

Le CFA de Saint aubin du Cormier établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole « Métiers de l'Agriculture »
- > Le Brevet Professionnel REA « Responsable d'Entreprise Agricole »
- > Le Brevet Professionnel CMA « Conducteur de Machines Agricoles »
- > Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > Des formations courtes : Conduite des tracteurs en Sécurité, SST, ...